

Montréal, 2 novembre 2016

Office de consultation publique de Montréal

1550, rue Metcalfe — Bureau 1414

Montréal

Objet : Stratégie centre-ville — la coopérative d'habitation du Havre-Frontenac : Coopérative pour du logement familial décent à prix décent.

Bonjour,

Dans le cadre des consultations publiques de la Stratégie centre-ville qui vise à faire du centre-ville un lieu où il fait bon vivre en favorisant, entre autres, l'accès aux logements familiaux, je souhaite vous présenter notre projet de coopérative d'habitation : la coopérative du Havre-Frontenac

Cette coopérative d'habitation à saveur environnementale, incorporée en 2010, est destinée prioritairement aux familles de l'arrondissement Ville-Marie. Ce projet a comme objectif de permettre à des familles de se loger décentement dans leur quartier, tout près du transport en commun et à un coût raisonnable, tout en améliorant leur milieu de vie. Le projet est appuyé par la table de concertation en habitation Habiter Ville-Marie.

La réalisation de projets d'habitation communautaire est pratiquement inexistante dans notre secteur de Montréal, le peu de terrains disponibles et leurs prix exorbitants y sont des barrières majeures. Des bâtisseurs de condos se les approprient et en font de petites unités sans penser aux besoins criant des familles. Dans le dernier PPU il avait ressorti que la ville désirait retenir les familles en favorisant la construction de logements de plusieurs chambres pour les enfants. La ville désirait également garder les écoles ouvertes.

Les quartiers Sainte-Marie et Saint-Jacques comptent 23 750 ménages, dont 81 % sont locataires. Parmi ceux-ci, 7 665 ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger, tandis que 3 795 y consacrent plus de 50 % de leur revenu. Ces quartiers comptent par ailleurs 4 145 familles avec enfants, dont près de la moitié sont des familles monoparentales.

Le Comité logement Ville-Marie détient par ailleurs une liste de requérants de logements communautaires qui comprend actuellement plusieurs centaines ménages demandeurs. Parmi ceux-ci, on compte près de 200 familles avec enfants, dont plus de la moitié sont des familles comptant deux enfants et plus. Il y a actuellement une grave pénurie de logements abordables de taille adéquate pour des familles, raison qui malheureusement motivent leur départ du quartier.

Les membres de la coopérative d'habitation du Havre-Frontenac s'associent au mémoire déposé par la Table de concertation en logement Habiter Ville-Marie, qui présente la situation du logement dans le quartier et propose des façons de répondre aux besoins en logement de la population à faibles ou modestes revenus du centre-ville et ce, travers la Stratégie Centre—Ville.

Notre projet de coopérative vise, comme le veut la Stratégie centre-ville, à

« répondre aux besoins des familles en termes de logement » , en particulier les familles à faible et modeste revenu.

Notre projet s'adresse à une mixité de population et vise par des actions concrètes (verdissement, compostage, mobilier urbain à proximité de surfaces horizontales et verticales végétalisées) à améliorer le milieu de vie du quartier et promouvoir de saines habitudes de vie en société.

C'est à travers cet argumentaire que la coopérative d'habitation du Havre-Frontenac s'adresse à l'Office de consultation publique afin que ses recommandations soient prises en considération dans l'application de la Stratégie Centre-Ville. Nous croyons que l'inclusion de toutes les couches sociales de la population est essentielle pour l'atteinte de ses objectifs.

Au nom des membres du conseil d'administration de la coopérative d'habitation du Havre-Frontenac, veuillez accepter mes cordiales salutations.

Gilbert St-Arnaud
Vice-président